

Les crédits

J'ai lu hier dans le *Globe and Mail* un petit article intitulé «Nuspeak» et provenant de *The Economist*. On y donnait une série de définitions d'expressions apparues depuis quelques années. J'y ai trouvé notamment un terme que je n'avais jamais entendu auparavant, «disentitlementarianism» (système préconisant l'inadmissibilité à des programmes), dont les tenants croient que les programmes donnant droit à des avantages devraient être démantelés. Ce régime de retraite doré pour députés me semble être un de ces avantages que la Chambre des communes a accordés aux députés au fil des années.

Je suppose que je devrais me considérer comme une adepte de ce système, car je vais continuer de lutter en ce sens en ce qui concerne le régime de retraite.

Les électeurs de ma circonscription sont furieux. Ils continuent de l'être à propos du régime de retraite des députés. Lors de l'assemblée locale que j'ai tenue la semaine dernière, peu importe quel était le sujet, la discussion revenait toujours sur la pension de retraite des députés. On pouvait voir la moutarde monter au nez des participants. Je le répète, les électeurs se rappelleront ce que nous avons dit aujourd'hui. Nous devons nous attaquer au problème, et c'est à nos risques et périls que nous ferons fi de leurs préoccupations.

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, je n'ai sans doute pas beaucoup de temps à ma disposition, mais il y a une ou deux questions soulevées surtout par des députés d'en face auxquelles je voudrais réagir.

À plusieurs reprises, j'ai entendu des députés soutenir qu'il fallait rémunérer les parlementaires correctement si nous voulions attirer des candidats de valeur. Je rappelle aux députés que, en ce moment, un livre de Stevie Cameron, *On the Take*, remporte un grand succès. Il y est question de députés grassement payés qui ont droit à un régime de retraite extrêmement généreux. L'auteur énumère nombre d'abus scandaleux des privilèges consentis aux députés. Pourtant, cela ne préoccupe pas les députés d'en face, parce qu'ils ne semblent pas penser que la rémunération et la retraite dorée auront des conséquences.

À mon avis, si nous pouvons attirer des candidats qui ne veulent pas profiter du système et ne sont pas motivés par le régime de retraite, la qualité sera probablement meilleure. Les candidats dont nous ne voulons pas, ce sont ceux qui cherchent à se faire une retraite très douillette et à avoir la vie belle parce qu'ils auront passé quelques années au Parlement.

Je suis inquiet des pensions valant des millions de dollars qui seront versées, par exemple au député de Sherbrooke, si son parti est rayé de la carte et si ses deux derniers députés sont emportés.

Je crains aussi que, si nous ne mettons pas d'ordre dans les privilèges et notamment dans le régime de pension, Stevie Cameron n'écrive une suite à son best-seller. Il y sera question de l'actuel gouvernement libéral et des députés qui ont fait passer leur intérêt personnel avant celui des contribuables canadiens, des députés qui ont cherché toutes sortes de prétextes et fait des discours ronflants pour expliquer à quel point ils méritaient, au

bout de six ans seulement, tout cet argent que les contribuables ont si durement gagné. C'est insensé.

J'exhorte les autres députés, dans les quelques minutes et secondes qu'il leur reste, à réfléchir à la situation, à appuyer la motion réformiste d'aujourd'hui et à s'engager à réformer le régime de pension des parlementaires pour apaiser les Canadiens et faire en sorte que la Chambre soit de nouveau respectée, comme nos concitoyens le réclament.

[Français]

Le président suppléant (M. Kilger): Comme il est 17 h 22, il est de mon devoir, conformément à l'article 81 du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

— La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

Le président suppléant (M. Kilger): Le vote porte sur la motion de M^{me} Grey (Beaver River).

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Kilger): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Kilger): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Kilger): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Kilger): Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 109)

POUR

Députés

Abbott	Benoit
Brown (Calgary Southeast)	Chatters
Cummins	Epp
Forseth	Frazer
Gilmour	Gouk
Grey (Beaver River)	Grubel
Hanger	Harper (Calgary West)
Harper (Simcoe Centre)	Harris
Hart	Hayes
Hermanson	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hoepfner
Jennings	Kerpan
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McClelland (Edmonton Southwest)	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Penson	Ramsay
Ringma	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Solomon	Speaker
Stinson	Strahl
Thompson	White (Fraser Valley West)—42